

SOMMAIRE

Démat: rappel des nouvelles règles d'identification

P1

Le scanner métabolique
Au chevet des vaches laitières

P2

Lutter contre la paratuberculose

P3

Ovins / Caprins

Du confort dès les premières heures de vie

P4

DÉMATÉRIALISATION

Rappel des nouvelles règles d'identification

Nous attirons l'attention des éleveuses et éleveurs sur les points suivants:

- Pas de transport d'animaux sans Document d'Identification (DI, ancien passeport) ou Document de Circulation (DC) soit numérique, soit papier qui accompagne l'animal.
- **Notifications d'achats:** ne pas oublier d'indiquer la date d'arrivée du ou des bovins dans l'exploitation sur le DI 'ancienne version' mais aussi sur le DC dans la case réservée à cet effet.
- **En cas d'exportation:** impression obligatoire d'un Document d'Identification, seulement si le bovin part directement du troupeau vers le pays de destination et ne peut passer par un site négociant ou un centre de rassemblement.
- Vérifier et valider les départs manquants dans CERISE.
- Les jeunes veaux restent légalement immobilisés pendant 10 jours après la notification de naissance à partir de l'enregistrement de la notification dans Sanitrace via CERISE ou de la date postale pour les naissances encodées via l'ARSIA.
- S'il s'agit de bovins achetés, ils restent immobilisés, en attente des résultats des 2 prises de sang IBR (30 jours).

INFOS

Ovins Caprins Cervidés (OCC)

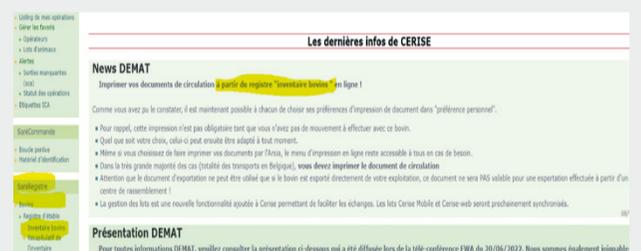
Le courrier lié à l'inventaire OCC sera envoyé autour du 15 décembre. L'inventaire doit être encodé dans Cerise avant le 15 janvier.

Fermeture de nos bureaux

Nos bureaux de Rocherath, Mons et Ciney fermeront exceptionnellement à midi le vendredi 13 janvier 2023.

Comment imprimer soi-même le DC ?

Dans Cerise, accédez au menu « Saniregistre »: bovin/registre d'étable/inventaire bovin, lequel reprend le total de bovins présents et classés par date de naissance du plus jeune au plus vieux. Un bouton dans les recherches multicritères permet de classer selon les 4 derniers chiffres. On peut également cliquer sur le titre de la colonne pour classer dans l'ordre chronologique de son contenu.



Le DC se trouve sur la dernière colonne; cliquez sur le « document de circulation », ce qui le télécharge et ensuite, sur le pictogramme « imprimante ».

Rappel: il faut imprimer le DC uniquement lors du transport d'un animal, ce qui peut être fait quelques jours avant son départ.

AGENDA

DÉMATÉRIALISATION Encore 2 séances d'informations!

12/01 19H30
Libramont
Salle du foot
Av. de Houffalize 44
6800 Libramont

31/01 13H00
Battice
Hall des criées
Rue de Charneux
4650 Herve



Séances organisées en collaboration avec les syndicats agricoles wallons
Les réunions peuvent aussi être suivies en visio-conférence

Quelques infos complémentaires

- Validité des anciens DI: au moins jusqu'au 30/06/23 (pas de décision à ce jour quant à la fin de validité des anciens DI).
- Pour les détenteurs utilisant CERISE:
 - Ils ne doivent pas (mais peuvent) imprimer le DC (dès qu'ils ont été édités dans Cerise).
 - Pour un bovin mort? encoder son départ au clos d'équarrissage SANS renvoi du DC à l'ARSIA (pas d'impression nécessaire). Il est important d'enregistrer la sortie le plus vite possible et en tout cas au plus tard lors du chargement par Rendac (même si le délai de 7 jours reste la base légale).
- Le choix d'impression est modifiable, si souhaité (onglet références / préférences personnelles).
- N'oubliez pas d'enregistrer votre inventaire au 31 décembre.
- Pensez à bien vérifier les dates sélectionnées lors des encodages car, avec le changement d'année, il y a régulièrement des erreurs!
- En cas de problème/erreur sur CERISE:
Tél.: 083/23 05 15 - option 2 (Cerise)
ou 3 (Identification & Sanitel).
Mail: helpdesk@arsia.be



Pour toute autre information « Démat »
Tél : 083 23 05 19
Email : infodat@arsia.be Web : arsia.be

L'Organe d'Administration, la Direction et le personnel de l'Arsia
vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année!

En 2023, comptez sur nous pour vous épauler et vous proposer des services à la hauteur de vos attentes.

NOUVEAUTÉ

LE SCANNER MÉTABOLIQUE

Au chevet des vaches laitières

Un nouvel outil prometteur, performant et pratique, pour un suivi optimal de chaque période de transition en élevage laitier, proposé aux éleveurs par la DGZ et l'ARSIA.

Production laitière: objectifs climatiques et économiques compatibles?

« Puis-je encore traire des vaches, gagner de l'argent et répondre à toutes les exigences sociales en matière de climat et de durabilité? » Une question que se posent nombre d'éleveurs laitiers. Selon Koen De Bleecker, vétérinaire "terrain" et référent pour le secteur des ruminants au département "encadrement sanitaire" de la DGZ, l'une des pistes est l'amélioration de la longévité du bovin, en maintenant le rendement économique et en exploitant des données récoltées en ferme. La durée de vie productive moyenne d'une vache laitière est dans le monde occidental de 2,5 ans ; 1,9 aux USA, 3,5 ans aux Pays-Bas et en Belgique. Or les lactations les plus efficaces pour une vache laitière vont de la 5^{ème} à la 9^{ème}. Si on allongeait ce temps de vie de 2,5 à 5 ans, il faudrait la moitié en moins de jeunes animaux nécessaires pour le remplacement, avec in fine une réduction des émissions de méthane de 32%.

C'est un constat, nos vaches laitières hautes productrices sont fragiles, en particulier lors de la périlleuse traversée de la période de transition, 3 semaines avant et après le vêlage. Un nombre sous-estimé de vaches en fin de tarissement sont en déséquilibre métabolique, ce qui les expose à un risque accru d'affections ultérieures telles que fièvre de lait, mammites, problèmes utérins (non-délivrance, métrite, ...), voire d'autres pathologies liées à une carence immunitaire. Cela peut aussi impacter

l'immunité du veau et ainsi ouvrir la porte à de potentiels pathogènes contre lesquels il aurait pu, bien immunisé, se défendre naturellement.

Assurer de façon optimale tant l'absorption de l'énergie et des protéines que les apports en minéraux et oligoéléments apparaît essentiel. Encore faut-il pouvoir identifier la cause du déséquilibre métabolique pour pouvoir y remédier vite et correctement.

Se pencher sur les informations existantes ...

Confrontés à un problème sanitaire au sein des vaches en période de transition, le vétérinaire et l'éleveur disposent, pour le cerner, d'un ensemble d'informations portant sur le management des vaches tarées (traitement éventuel, pathogènes présents dans l'exploitation, durée de la période de tarissement, vaccinations, gestion parasitaire, taux de production en fin de lactation précédente, ...), sur les vaches (Note d'Etat Corporel (NEC), hygiène, facteurs de stress, ...), sur le logement (taux d'occupation de l'étable, confort des logettes/places à l'auge, nombre de cornadis, ...), sur la ration (en fin de lactation, minéraux en tarissement/en lactation et qualité/conservation des aliments en silos) et, last but not least, sur l'eau potable, sa qualité et sa disponibilité.

... et en collecter d'autres, essentielles

L'analyse sanguine peut assurément apporter de précieuses informations via les « biomarqueurs », liés au métabolisme du bovin et révéler des déséquilibres restés discrets à l'examen direct. Menée non à l'échelle individuelle mais bien à celle du troupeau, cette démarche de prélèvement, tel un 'scanner', va permettre au vétérinaire de réaliser une analyse de risque au niveau de l'élevage. Il ne s'agit donc pas d'un outil de diagnostic mais bien d'une évaluation globale du cheptel.

En effet, selon le concepteur de cette méthode d'investigation, le Professeur R. Van Saun (Penn State University), « quand la concentration moyenne d'un marqueur biochimique mesuré dans un pool de sang provenant d'un groupe d'animaux sains, diffère de la moyenne du groupe de référence... on peut y estimer le risque de développer des pathologies relatives au marqueur ».

C'est précisément le principe du « Scanner métabolique », désormais proposé à l'ARSIA et réalisé en collaboration avec la DGZ et expliqué ci-après.

Comment?

A partir de prélèvements sanguins réalisés sur différentes catégories de vaches, 21 biomarqueurs sont analysés. Pour chaque groupe considéré (vaches en fin de tarissement, fraîchement vêlées, en pic de lactation), les analyses sont effectuées à partir d'un « pool » composé des sérums de 5 vaches prélevées individuellement.

Particulièrement adaptée pour les exploitations de plus de 80 vaches en production, cette méthode permet d'estimer le pourcentage de vaches « à risque » pour un groupe donné. Le scanner métabolique fournit en effet une « photo » du statut métabolique de la période de transition mais également de toute la ferme, tout en faisant un nombre très limité d'analyses (grâce au pool) et donc pour un coût raisonnable. De plus, une partie des frais d'analyses peut être prise en charge par l'entreprise pharmaceutique Elanco.

Pourquoi?

Grâce au recoupement des résultats, le vétérinaire et son éleveur reçoivent un aperçu du statut métabolique par rapport à une exploitation laitière idéale. Ceci permet :

- d'évaluer et/ou prévenir les problèmes apparaissant autour du vêlage
- d'expliquer une baisse de performance des vaches en révélant un éventuel déséquilibre
- de proposer des solutions au niveau de la ration, des facteurs environnementaux, de la gestion générale de la période de transition
- de contrôler au besoin l'efficacité des mesures prises. En Flandre, plusieurs grandes exploitations réalisent systématiquement un scanner métabolique trimestriel, dans le souci de prévenir tout déséquilibre et d'optimiser leur production laitière... Un investissement dont l'éleveur sort gagnant.

Concrètement

Lorsque votre vétérinaire sollicite un scanner métabolique et réalise pour ce faire les prélèvements nécessaires, l'ARSIA lui fournira un rapport comprenant les résultats pour l'ensemble des paramètres avec l'estimation du pourcentage d'animaux de la catégorie testée obtenant un score trop élevé ou trop bas par paramètre. S'y ajoute pour chacune des catégories testées, 8 indicateurs de santé représentés sous forme d'un graphique en « toile d'araignée » qui clarifie la lecture des résultats et met en évidence les points qui nécessitent attention et adaptation de la ration alimentaire, y compris l'eau.

Par ailleurs une visite d'exploitation par l'équipe vétérinaire de l'ARSIA est possible sur demande. En collaboration avec le vétérinaire, elle pourra utilement commenter et compléter le rapport du labo, grâce à une observation approfondie tant des animaux que des bâtiments d'élevage.

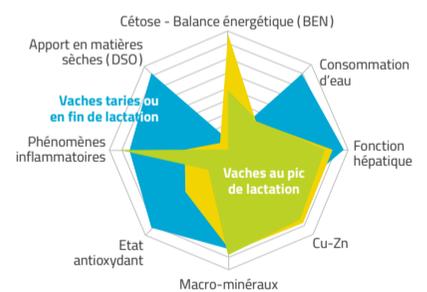


Figure 1 : Graphique en "toile d'araignée" synthétisant les 8 indicateurs de santé évalués par le scanner métabolique.



SCANNER MÉTABOLIQUE (SUITE)

L'ARSIA, sur le terrain

Dans une exploitation hennuyère tenue par un couple d'éleveurs, tout commence par l'enchaînement inquiétant de pneumonies fatales chez plusieurs vaches adultes, toujours dans la période suivant le vêlage. D'autres problèmes sévissent de manière récurrente : maladie de Mortellaro, baisse de production, ... Les veaux quant à eux se portent bien, heureusement. La production de lait assurée par une centaine de vaches réparties sur 2 robots de traites est correcte mais pourrait néanmoins être améliorée.

Des ateliers pratiques destinés aux praticiens vétérinaires concernant le Scanner métabolique seront organisés début 2023 par l'asbl Formavet, en collaboration avec l'ARSIA, Elanco et Vet Shops.

Suite à l'envoi d'une de ces vaches à l'autopsie et à l'échange entre l'équipe vétérinaire de l'Arsia et le vétérinaire de l'exploitation, un accord est pris pour réaliser un scanner métabolique. En effet, le praticien suspecte un déséquilibre alimentaire au cours de la période de transition, générant une baisse d'immunité chez certains animaux, à tel point qu'ils en tombent malades, voire en meurent...

Le scan réalisé, l'une de nos vétérinaires « terrain », se rend chez les éleveurs, en présence du vétérinaire

de l'exploitation. Le rapport en mains, ils constatent et concluent ensemble que les rations des vaches en période de transition sont effectivement déséquilibrées et que l'apport en eau et sa disponibilité sont améliorables. Ayant recueilli toutes les informations nécessaires auprès des éleveurs, notre vétérinaire assure ensuite la rédaction d'un rapport qui sera transmis au nutritionniste de l'élevage, lui permettant ainsi sur base de ces recommandations de rectifier la ration. Ceci fait, il reste à espérer pour nos éleveurs que la situation sanitaire s'améliorera rapidement !



N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'infos
Tel : 083 23 05 15 (option 4)
Email : assistanceferme@arsia.be

SANTÉ DES BOVINS

LUTTER CONTRE LA PARATUBERCULOSE

La conjugaison des deux plans existants, contrôle et lutte augmente considérablement le taux de détection des animaux.

Depuis plus de 15 ans, le **plan de contrôle** de la paratuberculose propose au producteur d'évaluer le risque de présence du bacille dans l'élevage via un test ELISA sur le sang ou le lait pour la spéculation laitière, avec la possibilité d'ajouter le cheptel viandeux.

Mais la détection des animaux infectés au sein d'une exploitation n'est pas aisée. En effet, le test ELISA montre une faible capacité du test à détecter les animaux infectés. De plus, compte tenu de la période d'incubation de la maladie particulièrement longue, soit près de 2 ans, la détection n'est possible qu'après ce long délai... Le plan de contrôle n'a donc pas pour objectif d'assainir les troupeaux infectés.

Le **plan de lutte** de l'ARSIA, proposé quant à lui à tous les éleveurs wallons cotisants, vise cet assainissement et nécessite pour ce faire un dépistage complet et intensif, en plus de mesures sanitaires. Pratiquement, ce dernier doit être réalisé avec l'aide de votre vétérinaire par un contrôle sur le sang ou le lait (test ELISA) ET sur les matières fécales (test PCR) de tous les bovins de plus de 24 mois, lequel test augmente assurément la capacité de détection des animaux infectés. Tout animal acheté doit aussi être testé. Aucun délai de réforme n'est imposé.

Actuellement, 1151 troupeaux laitiers sont inscrits au plan de contrôle laitier. Le plan de lutte de l'ARSIA compte quant à lui 117 troupeaux dont la moitié environ sont 100% viandeux.

Quelques chiffres

Depuis quelques années, la proportion de troupeaux infectés oscille entre 50 et 55%, chiffre probablement surestimé en Wallonie. En effet, le plan n'étant pas obligatoire, ce sont majoritairement et précisément des troupeaux confrontés à la paratuberculose qui y adhèrent.

L'évolution du taux de troupeaux infectés lors de chaque campagne hivernale apparaît constante sans amélioration globale des cheptels participants au plan de contrôle. L'évolution du taux d'animaux positifs au sein des troupeaux infectés lors des bilans annuels l'est également. La campagne 2021-2022 touche à sa fin, avec 102 bilans dont 85% compte au moins 1 animal positif (excréteur).

Pourquoi recourir au plan de lutte de l'ARSIA

Le graphique ci-contre montre l'évolution de la séroprévalence moyenne au sein des troupeaux infectés, selon leur type de plan. Malgré une infection souvent plus importante dans les troupeaux inscrits au plan de lutte de l'ARSIA, l'évolution (en vert) vers l'amélioration y est plus rapide. Les troupeaux en seul plan de contrôle laitier (en bleu) ne montre globalement pas d'évolution.

Les tracés en pointillé montrent l'évolution suivie par chaque type de plan. Une détection plus élevée des animaux infectés à l'aide du test PCR sur les matières fécales ainsi que la mise en place de mesures de management au sein des exploitations en plan de lutte expliquent leur meilleure évolution.

Les mesures principales sont la séparation des veaux à la naissance, la gestion de leur alimentation (lait et colostrum), la gestion des fumiers, la gestion des contacts entre les veaux et les adultes, ... autant de conseils donnés par l'équipe vétérinaire de l'ARSIA lors de leur visite en ferme ou par téléphone, en concertation avec le vétérinaire de l'exploitation.

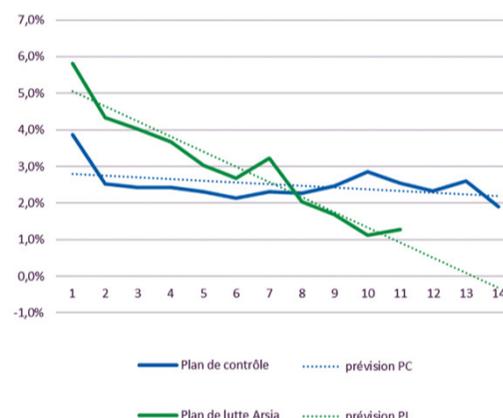
Quelles aides ?

A droit aux aides, tout détenteur qui dispose d'un quota laitier, s'engage à tester tous les bovins laitiers de son troupeau (âgés de plus de 30 mois) tous les ans ou les deux ans, selon le niveau attribué, et à réformer tous les animaux potentiellement ou confirmés excréteurs dans les délais impartis. Les frais de prélèvement sont à charge de l'éleveur.

Une ristourne de 0,6€ TVAC est octroyée par le Fonds sanitaire à tous les troupeaux classés « risque de contamination du lait de tank 'faible' (niveau A) ou 'modéré' (niveau B), sans limite dans le temps.

Une aide forfaitaire de 20€ est accordée pour contrôler le potentiel excréteur ou non des bovins positifs dans les troupeaux de niveau A.

Paratuberculose - Evolution de la séroprévalence au sein des cheptels selon le type de plan (contrôle et lutte) et le nombre d'années de participation



EN BREF

- La paratuberculose est une maladie chronique, débilitante et contagieuse, due à une bactérie très résistante dans l'environnement et 'cousine' du bacille de la tuberculose, *Mycobacterium avium ssp paratuberculosis*.
- Elle touche les bovins, caprins et autres ruminants domestiques et sauvages.
- Il n'existe ni vaccin ni traitement efficace.
- Les animaux infectés sont contagieux via le colostrum, le lait et les matières fécales.
- Pour lutter efficacement, il faut réformer les animaux infectés et diminuer les nouvelles contaminations chez les veaux.
- Combiner 2 tests (ELISA et PCR) permet d'augmenter le taux de détection des animaux infectés.
- La paratuberculose est un vice rédhibitoire; testez-la à l'achat !



N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'infos
Tel : 083 23 05 15 (option 4)
Email : paratub@arsia.be

OVINS - CAPRINS

DU CONFORT DÈS LES PREMIÈRES HEURES DE VIE

Peu importe l'espèce, les nouveau-nés devraient systématiquement bénéficier des meilleures conditions d'hygiène et d'ambiance qui soient. L'idée de « maternité » peut allègrement dépasser les murs de l'hôpital et se déployer dans nos élevages. La surveillance et la facilité d'intervention de l'éleveur n'en seront que facilitées.



Les premiers jours de vie représentent une période particulièrement sensible dans l'espèce ovine tant du point de vue sanitaire que de la mise en place du lien mère-jeune. L'utilisation de cases d'agnelages prend ainsi tout son sens car elle facilite la réalisation des soins aux nouveau-nés et permet de renforcer ce lien maternel.

Aménagement

Objectif: Un module bien pensé pour la brebis et ses jeunes



1,5 - 2,5 m²
par brebis suitée
selon la race



Panneaux de
bois ou PVC,
claies en galva



Litière
sèche, propre,
abondante

Afin de maintenir un niveau d'hygiène optimal, veiller à renouveler la litière à chaque mouvement de case et à nettoyer (voire désinfecter) l'ensemble du matériel de la maternité après chaque campagne d'agnelages.

Ambiance

Objectif: Une température et un renouvellement d'air adéquats



13 - 25° C



Moins de
0,2 m/s



Positionnement
en appentis

Une ambiance de vie agréable suppose l'absence de courants d'air et de retombées froides sur les agneaux. Lorsque la température plonge, l'utilisation d'une lampe chauffante permet de maintenir un confort thermique pour les nouveau-nés.

Utilisation

Objectif: Une logistique de travail facilitée



Entrée en case
dès la naissance
et pour une
durée minimale
de 48h



1 seau suspendu
par case ou
1 abreuvoir
partagé entre
cases



1 râtelier par
case ou partagé
entre cases
adjacentes

Les éléments liés à l'alimentation et à l'abreuvement doivent être accessibles depuis l'extérieur des cases afin de gagner en efficacité de travail.

À prévoir

Combien de cases d'agnelages devrais-je aménager ?

Lutte naturelle



Jusqu'à 20%
du nombre de brebis
à agnelier

Insémination /
Chaleurs synchronisées



Jusqu'à 50%
du nombre de brebis
à agnelier



N'hésitez pas à nous contacter pour toute question
Tel : 083 23 05 15 (option 4)
Email : francois.claine@arsia.be